



H&R BLOCK®

Pourquoi produire vos déclarations

- Produisez vos déclarations de revenus si vous prévoyez recevoir un remboursement. L'argent vous appartient et le gouvernement ne paye pas d'intérêts.
- Vous devez produire vos déclarations si vous prévoyez reporter la portion inutilisée de votre montant relatif aux études ou de vos frais de scolarité.
- Si vous avez subi une perte autre qu'en capital l'an dernier, produisez vos déclarations pour pouvoir l'appliquer dans une autre année.
- Si vous avez emprunté de l'argent de votre REER par le biais du Régime d'accession à la propriété ou du Régime d'encouragement à l'éducation permanente, et que vous n'avez pas remboursé le montant au complet, vous devez produire vos déclarations pour inclure le solde au revenu.
- Dans certaines provinces, vous pouvez être admissible à certains crédits ou avantages seulement si vous avez produit vos déclarations.

Un spécialiste de H&R Block peut vous expliquer pourquoi produire vos déclarations avant la date limite.